

## PRAYERS

The Order being read for the third reading of Bill C-143, An Act to provide supplementary borrowing authority;

Mr. Cosgrove for Mr. Lalonde, seconded by Mr. Campbell (Cardigan), moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

And debate arising thereon;

By unanimous consent, it was ordered,—That the House continue to sit, this day, between 1.00 o'clock p.m., and 2.00 o'clock p.m., to dispose of, without debate, the report stage and third reading stage of Bill C-141, An Act to amend the Canadian Human Rights Act and to amend certain other Acts in consequence thereof.

Pursuant to Order made earlier this day, the Order being read for the consideration of the report stage of Bill C-141, An Act to amend the Canadian Human Rights Act and to amend certain other Acts in consequence thereof, as reported (with amendments) from the Standing Committee on Justice and Legal Affairs;

By unanimous consent, Mr. Lewis for Mr. Hnatyshyn, seconded by Mr. Kempling, moved,—That Bill C-141, An Act to amend the Canadian Human Rights Act and to amend certain other Acts in consequence thereof, be amended in Clause 7 by striking out lines 27 to 39 at page 4.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

On motion of Mr. MacGuigan, seconded by Mr. Campbell (Cardigan), the Bill, as amended, was concurred in at the report stage with a further amendment and, pursuant to Order made earlier this day, read the third time and passed.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Four Hundred and Twenty-Fifth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, calling for the retention of the Crownsnest Pass rate, presented by the honourable Member for Yorkton—Melville (Mr. Nystrom), on Monday, March 28, 1983, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Four Hundred and Twenty-Sixth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, concerning laws dealing with violent crimes, presented by the honourable Member for Mississauga South (Mr. Blenkarn), on Monday, March 28, 1983, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

## PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du projet de loi C-143, Loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire.

M. Cosgrove, au nom de M. Lalonde, appuyé par M. Campbell (Cardigan), propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat;

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que la Chambre continue de siéger aujourd'hui entre treize et quatorze heures afin de disposer, sans débat, des étapes du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-141, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

En conformité de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-141, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, rapporté avec des amendements par le Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Du consentement unanime, M. Lewis, au nom de M. Hnatyshyn, appuyé par M. Kempling, propose—Qu'on modifie le projet de loi C-141, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, à l'article 7, en retranchant les lignes 24 à 38, page 4.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. MacGuigan, appuyé par M. Campbell (Cardigan), ce projet de loi, tel que modifié, est agréé à l'étape du rapport avec un amendement et, en conformité de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, lu une troisième fois et adopté.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le quatre cent vingt-cinquième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, demandant le maintien du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, présentée par l'honorable député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) le lundi 28 mars 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le quatre cent vingt-sixième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, concernant les lois relatives aux délits d'agression, présentée par l'honorable député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) le lundi 28 mars 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.